

M A I R I E
DE
LA CAUNETTE
34210



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGETS UNIQUES 2020

BUDGET PRINCIPAL – M14

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – M 49

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Elle est affichée dans les panneaux municipaux.

Présentation brève et synthétique des Budgets Uniques 2020

Les budgets uniques 2020 du budget principal et du budget annexe de l'eau et de l'assainissement retracent l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il s'agit de prévisions. Ils intègrent les résultats de l'année 2019 et les restes à réaliser. Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par ces actes, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 01 janvier au 31 décembre 2020. Le comptable de la Trésorerie de CAPESTANG en assurera l'exécution.

Les budgets uniques principal et du service d'eau et d'assainissement ont été approuvés le 07 juillet 2020 par le Conseil Municipal.

1- Budget 2020 du Budget Principal- M 14-

SECTION DE FONCTIONNEMENT

🚩 Généralités :

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement récurrent des services communaux.

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement du Budget Principal

	NATURE	MONTANT VOTE
DEPENSES	CHARGES A CARACTERE GENERAL	163 500 €
	CHARGES DE PERSONNEL	266 500 €
	ATTENUATION DE PRODUITS	29 477 €
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 792 €
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	510 269 €
	CHARGES FINANCIERES	3 800 €
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	515 569 €
	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	118 857 €
	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	10 182 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	129 039 €
	TOTAL	644 608 €
RECETTES	ATTENUATION DE CHARGES	10 000 €
	PRODUIT DU DOMAINE - VENTES DIVERSES	14 399 €
	IMPOTS ET TAXES	209 168 €
	DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	130 470 €
	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000 €
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	374 037 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	374 037 €
EXCEDENT REPORTE DE 2019	270 571 €	
TOTAL	644 608 €	

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles sont constituées par :

- les achats de matières premières et de fournitures,
- l'entretien des terrains, des bâtiments et des biens mobiliers,
- les primes d'assurance,
- les rémunérations d'intermédiaires et honoraires,
- les frais postaux et de télécommunication,
- les impôts et taxes,
- les indemnités du maire et des trois adjoints,
- les subventions versées aux organismes publics et aux associations,

- les salaires et charges du personnel,
et les intérêts des emprunts à payer.

Personnel communal :

- L'effectif de la commune s'élève à 8 agents.

Dans la filière administrative : 2 titulaires CNRACL à temps complet, et 1 titulaire REGIME GENERAL à temps non complet.

Dans la filière technique : 1 titulaire CNRACL à temps complet et 1 titulaire CNRACL à temps non complet (avec une partie administrative), 2 contrats aidés, 1 CDD de droit privé à temps non complet.

Concours attribués à des tiers en subventions :

- Organismes de Regroupement : SIVU du Haut Minervois (fonctionnement) 6 704 €
SIVU Caserne des Pompiers 3 171 €
- Associations : 9 700 €

**Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à 515 569 €
et 129 039 € de transfert à la section d'investissement.**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes prévisionnelles à encaisser au titre :

- des remboursements sur la rémunération du personnel en contrat aidé, du personnel mis à disposition du service de l'eau et de l'assainissement, de la répartition des charges (école maternelle, restauration scolaire et activités périscolaires) dans le cadre du RPI des écoles (Aigne, Minerve, Vèlieux et La Caunette), de la participation de La Poste aux frais de l'agence postale communale,
- des services et prestations fournis à la population (restauration scolaire et garderie),
- des impôts locaux,
- de la fiscalité reversée, des taxes sur la consommation d'électricité et aux droits de mutation,
- des dotations et des compensations au titre des exonérations de l'Etat, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement
- du revenu des immeubles

**Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à 374 037 €
L'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2019 à 270 571 €.**

La fiscalité :

Pour 2020, les taux des impôts locaux sont inchangés

- Taxe sur le Foncier Bâti : 21,54 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 80,28 %

Afin de tenir compte de l'article 16 de la loi des finances 2020, prescrivant la suppression de la taxe d'habitation, il n'est plus de la compétence du Conseil Municipal d'en fixer le taux.

Il sera reconduit automatiquement par les services fiscaux. Pour mémoire, il est de : 18,65 %.

Le produit attendu de ces 3 taxes sera de : 142 410 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

⚡ Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. La section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Les projets en cours laissent apparaître des dépenses et des recettes en restes à réaliser. L'investissement contribue à accroître le patrimoine communal.

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section d'investissement du Budget Principal

	NATURE	RAR	TOTAL (RAR + propositions nouvelles)
DEPENSES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 000 €
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		10 483 €
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	350 066 €	731 431 €
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	350 066 €	742 914 €
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		9 500 €
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		9 500 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	350 066 €	752 414 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	350 066 €	752 414 €
	TOTAL	350 066 €	752 414 €
RECETTES	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	240 902 €	391 042 €
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		90 000 €
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	240 902 €	481 042 €
	DOTATIONS FONDS ET RESERVES		13 632 €
	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT 2019 – AFFECTATION DE RESULTAT		86 367 €
	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		19 537 €
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		119 536 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	240 902 €	600 578 €
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		118 857 €
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		10 182 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		129 039 €
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		729 617 €
	EXCEDENT REPORTE DE 2019		22 797 €
	TOTAL	240 902 €	752 414 €

Les dépenses prévues d'investissement 2020 sont constituées par :

- la subvention d'équipement versée pour l'investissement du SIVU du Haut Minervois
- les travaux sur

les terrains: Aménagements du carreau de la mine et aire de loisirs- Aires d'accueil -entrée Ouest du village- parking de la vierge : aménagement d'un cheminement piétons les reliant- - Espace vert mairie (jardin d'enfants)- Mise en sécurité de la falaise

les constructions : Aménagement mairie mise en accessibilité- Construction garage municipal- Aménagement locaux habitation- Sanitaires mairie- Columbarium

les réseaux : voirie, éclairage public, électricité, télécommunications:
Chemin de Cours, impasse école Vialanove et impasse du Pays Neuf- Aménagement Place de La Fontaine, Rue de la Rivière et Rue du Cabaret- Eclairage public- Dissimulation des réseaux Chemin des Croses,

- les acquisitions de matériel : de bureau , informatique et technique
- le remboursement du capital des emprunts

L'état de la dette :

la dette à l'origine était de 189 000 €

le capital dû au 01/01/2020 de 58 401,87 € auquel se rajoute des prêts réalisés en début d'année pour 90 000 €

l'annuité 2020 de 10 448,09 € dont 2 064,37 € d'intérêts (dépenses de fonctionnement) et 8 383,72 € de capital (dépenses d'investissement)

le capital restant dû au 31/12/2020 sera de 140 018,15 €

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2020 s'élèvent à : 752 414 €

Les recettes d'investissement correspondent aux prévisions d'encaissement au titre :

- des subventions (Etat-Région-Département) en lien avec les projets inscrits
- des emprunts pour la réalisation des travaux inscrits
- du Fonds de Compensation de la TVA (sur les travaux réalisés en 2018)
- de l'affectation de résultat qui correspond à une partie de l'excédent de fonctionnement de 2019 pour équilibrer la section d'investissement
- du produit de cessions d'immobilisations (19ha 53a70 a de terrains communaux pour l'aménagement viticole)
- du prélèvement de la section de fonctionnement pour les opérations patrimoniales

**Les recettes prévisionnelles d'investissement 2020 s'élèvent à : 729 617 €
et 22 797 € d'excédent reporté de l'année 2019.**

Les ratios

Ratio d'endettement : 2,79 % (Annuité de la dette de l'exercice/ Recettes réelles de fonctionnement)

Informations financières : 1 652,46 € (Dépenses réelles de fonctionnement/312 habitants)

2 066,05 € (Recettes réelles de fonctionnement/ 312 habitants)

1 222,32 € (Dépenses d'Equipement brut/ 312 habitants)

144,26 € (DGF/312 habitants)

Le budget prévisionnel de l'année 2020

Est d'un montant de	1 397 022 €
Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à	644 608 €
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à	752 414 €

2- Budget 2020 du Budget Eau et Assainissement- M49-

SECTION D'EXPLOITATION

✚ Généralités :

Le budget annexe de l'eau et de l'Assainissement assure le service de distribution d'eau potable et le service public d'assainissement (collecte et traitement des eaux usées)

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de ces services.

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section d'exploitation du Budget Annexe Eau et Assainissement

	NATURE	MONTANT VOTE
DEPENSES	CHARGES A CARACTERE GENERAL	52 500 €
	CHARGES DE PERSONNEL	7 899 €
	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	367 €
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	60 766 €
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	60 766 €
	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	31 903 €
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	31 903 €
	TOTAL	92 669 €
RECETTES	PRODUIT DES SERVICES - VENTES DIVERSES	73 200 €
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	73 200 €
	TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	73 200 €
	OPERATIONS D'ORDRES DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 740 €
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	8 740 €
TOTAL	81 940 €	
EXCEDENT REPORTE DE 2019		10 729 €
	TOTAL	92 669 €

Les dépenses prévisionnelles d'exploitation sont constituées par :

- les achats de matières premières et de fournitures,
- l'entretien et les réparations des réseaux,
- les redevances collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau
- les rémunérations d'intermédiaires et honoraires,
- les charges du personnel extérieur au service
- les dotations aux amortissements sur immobilisations

**Les prévisions de dépenses réelles d'exploitation 2020 s'élèvent à 60 766 €
Le transfert à la section d'investissement à 31 906 €.**

Les recettes d'exploitation correspondent aux sommes prévisionnelles à encaisser au titre :

- des services et prestations fournis à la population (abonnements et redevances d'eau et d'assainissement, encaissement des redevances pour le compte de l'Agence de l'Eau)
- des quote-part des subventions d'investissement

Les prévisions de recettes réelles d'exploitation 2020 s'élèvent à 73 200 €

Le transfert à la section d'investissement à 8 740 €

L'excédent reporté de l'année 2019 à 10 729 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

✚ Généralités :

Le budget d'investissement de l'eau et de l'assainissement regroupe :

En dépenses : Toutes les valeurs faisant varier durablement la valeur ou la consistance des biens dépendants du service de l'eau et de l'assainissement.

En recettes : l'amortissement des immobilisations corporelles

Les principales dépenses et recettes prévisionnelles de la section d'investissement du Budget Eau et Assainissement

	NATURE	VOTE	RAR
DEPENSES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 000 €	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	375 291 €	
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	440 291 €	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	440 291 €	
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 740,00 €	
	TOTAL	449 031 €	
RECETTES	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	186 000 €	
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENTS	186 000 €	
	DOTATIONS, FONDS ET RESERVES	213 €	
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	213 €	
	TOTAL DES RECETTES REELES D'INVESTISSEMENT	186 213 €	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	31 903 €	
	TOTAL	218 116 €	
EXCEDENT REPORTE 2019		230 915 €	
	TOTAL	449 031 €	

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2020 sont constituées par :

- l'établissement du schéma directeur de l'eau
- la révision du schéma directeur de l'assainissement

- l'amélioration des réservoirs d'eau
- l'amélioration des stations d'épuration
- l'amélioration du pompage du poste de relèvement des eaux usées
- l'amélioration de la distribution de l'eau du Quartier Haut
- le captage de l'eau de La Fontfroide
- les réfections et extensions des réseaux d'eau et d'assainissement
- l'opération d'ordre entre sections concernant l'amortissement des subventions

L'état de la dette

Il n'y a aucun endettement

Les prévisions de dépenses réelles d'investissement 2020 s'élèvent à 440 291 €
Le transfert de la section d'exploitation à 8 740 €.

Les recettes d'investissement correspondent aux sommes prévisionnelles à encaisser au titre

- des subventions (Département-Agence de l'eau) en lien avec les travaux inscrits
- du Fonds de Compensation de la TVA sur les travaux réalisés en 2018
- de l'opération d'ordre entre sections concernant les immobilisations corporelles

Les prévisions de recettes réelles d'investissement 2020 s'élèvent à 186 213 €
Le transfert de la section d'exploitation à 31 903 €
L'excédent reporté de l'année 2019 à 230 915 €.

Le budget prévisionnel de l'année 2020

Est d'un montant de	541 700 €
Les dépenses et recettes d'exploitation s'équilibrent à	92 669 €
Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à	449 031 €

Le Maire



Max FABRE